

Depuis son arrivé en 2010 à la délégation générale à la sureté nationale, la police camerounaise a réalisé plusieurs prouesses. A 89 ans, Martin Mbarga Nguélé est aujourd'hui l'un des plus anciens policiers du Cameroun. Il a su de par son expérience et surtout ses états de services donné une image tout autre à la police camerounaise qui était désormais à la merci des la critique populaire.

Le « vieux flic », comme l'appellent certains dès sa nomination a mis un accent particulier sur la modernisation de ce corps qui était en proie aux pratiques peu orthodoxes telles que le laxisme, le clientélisme, la corruption.

Celui qui avait déclaré au lendemain de sa nomination « ne rien laisser au hasard pour que la police redevienne ce qu'elle doit être, quel que soit le temps que cela prendra » dès sa prise de fonction a rapproché la police des citoyens et surtout faire face aux critiques d'abus de pouvoir et autres maux, formulés parfois par la société civile ou des organisations de défense des droits de l'Homme.

Le Quotidien Emergence en Kiosque ce mercredi 21 février 2018 rapporte qu'en 2017 par exemple, 969 sanctions disciplinaires ont été infligées aux fonctionnaires de police, contre 701 en 2016. Dans la même veine, poursuit le journal, 336 policiers ont été traduits devant le conseil de discipline en 2017, contre 279 en 2016. Des fonctionnaires de police ont été démis de leurs

fonctions après de graves dysfonctionnements et des manquements professionnels.

C'est à partir de ce moment-là, précise le journal, que les relations entre forces de l'ordre et citoyens ont commencé à s'améliorer. Les réformes engagées sous la houlette de Mbarga Nguélé ont débouché en 2012 sur la publication des décrets du président de la République portant sur la réforme du statut de la police camerounaise dont la création de l'hôpital de la police de Yaoundé, la mise sur pied d'un code de déontologie des fonctionnaires de la sûreté nationale et la réorganisation de l'Ecole Nationale Supérieure de Police et des centres d'instruction et d'application de la police.